CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E26885** **VALABLE JUSQU'AU** **16/05/2027**

ÉDITÉ LE 09/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/07/2000

Raison sociale : METALLERIE HANSSEN

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/01/2005

Capital : 100 000

5 RUE SPENDER
67200 STRASBOURG

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC STRASBOURG 432604395

Siret : 432 604 395 00033

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 4029911

Assurance Responsabilité Travaux :
GENERALI IARD AP 386 553

Assurance Responsabilité Civile :
GENERALI IARD AP 386 553

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2025

Téléphone : 03 88 31 16 15 **Fax :** 03 88 41 95 04

Portable : 06 61 63 11 12

Responsabilité légale :
HANSSEN CHRISTIAN GÉRANT

Site Internet : http://www.hanssen.fr

E-mail : contact@hanssen.fr

Effectif moyen : 25 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 3 665 377 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4413	Métallerie (Technicité supérieure)	25	05/03/2026
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/03/2026 09:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.